



DROITS DU RÉSIDENT

INTÉGRER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DANS LES SOINS AU QUOTIDIEN

COMPETENCES VISEES ET OBJECTIFS

Connaître les droits du résident et les inclure dans les soins au quotidien
Comprendre l'impact du cadre juridique sur les pratiques professionnelles

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et contextuels
Etude de cas et analyse de jurisprudence
Retours d'expérience

INFORMATIONS ET TARIFS

Réf : 21224
Type : sur site (intra)
Public : Tout soignant
Formateur : Avocat, juriste, expert en droit de la santé
Durée : 2 jours (14 heures)
Groupe : jusqu'à 12 participants
Tarifs : Sur site : 3 000 € net* par jour / groupe
Modalités : Evaluation des attentes du niveau en début de session
Evaluation des acquis
Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation
Accessibilité : Besoins spécifiques ou compensation handicap, nous contacter

* Exonération de TVA sur la formation.
Tarif net hors frais de déplacement du formateur.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE DES DROITS DES RÉSIDENTS

La loi du 4 mars 2002 modifiée
La loi du 2 janvier 2002

LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE

Le choix de l'établissement
Le respect de la dignité et la bientraitance
Le respect de la personne et de sa vie privée
L'équipe de soins, le secret professionnel et le partage des informations
La qualité des soins

LE CONSENTEMENT ECLAIRE

L'information au patient
La personne de confiance
Le traitement, les actes et les investigations Les risques fréquents, graves et prévisibles
Les cas particuliers

LE REFUS DE SOINS

Les risques fréquents, graves et prévisibles
L'information au patient
L'alternative aux soins
Responsabilité des soignants

L'ÉTHIQUE ET LA FIN DE VIE

Les directives anticipées
La procédure collégiale
Les nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

LE DOSSIER PATIENT

Existence et contenu du dossier médical
Droit d'accès en cours d'hospitalisation
Conditions et modalités d'accès
La lettre d'orientation

COMMUNIQUER AVEC LES RESIDENTS

Le livret d'accueil
La Charte des droits et libertés de la Personne Agée Dépendante
Le conseil de la vie sociale

REPARATIONS DES RISQUES SANITAIRES

L'annonce d'un dommage lié aux soins
Le recours à la CRCI